



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL : Comme ancien prof d'électrotechnique ayant mis mes élèves en stage dans nombre d'entreprises (où je devais évaluer le travail des jeunes), j'ai pu aussi constater les difficultés des patrons et directeurs mis à mal par des années de politique économique désastreuse toute basée sur le monopole du nucléaire. Le 1^{er} mai, j'aurai pu me rendre ainsi à **FerroPem (Livet-Gavet, Isère)** dans la montagne autrefois martyrisée par la production d'aluminium (hommes, flores et faunes détruits par les émanations toxiques de chlore), où aujourd'hui l'une des dernières usines produisant du silicium en France va bientôt s'arrêter. Je ne l'ai pas fait à cause de la règle des dix kilomètres. Ce silicium (tiré de la silice des rochers de la montagne), c'est la base de l'électronique, des systèmes transistorisés, de la logique informatique de nos ordinateurs et aussi des photopiles. Ainsi, à l'autre bout de la chaîne, une autre entreprise est aussi menacée : **Photowatt (à Bourgoin, Isère)**, dernière usine européenne qui livre péniblement des panneaux solaires français (en silicium) malgré une intense concurrence chinoise. A l'heure où il faudrait recentraliser nos industries pour faire de l'emploi local, il faut soutenir nos dernières entreprises et protéger les chaînes de fabrication qui nous rendent indépendants. C'est ce qu'on fait certains élus écolos, bravo !

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Rappel de quelques éléments du passé concernant les élections régionales et départementales du passé (1ère partie)

PRATIQUE, ÉCOLOGIQUE,
ESTHÉTIQUE, VOICI VOTRE
NOUVEAU VÉHICULE DE FONCTION!
AVEC ÇA, FINI LES NOTES
DE FRAIS HA HA HA !

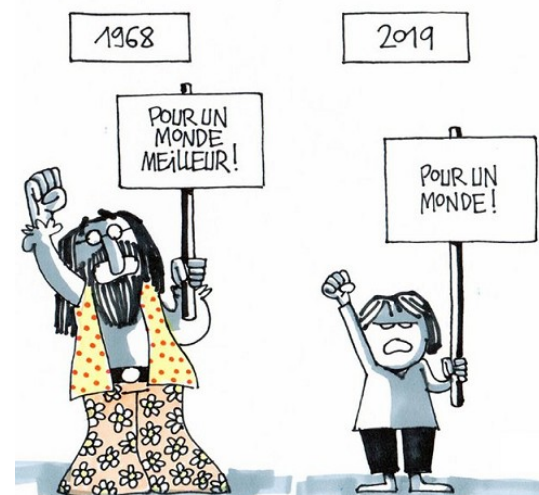
BIEN SÛR, CET
AVANTAGE EN NATURE
SERA PRÉLEVÉ DE
VOTRE SALAIRE !



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com

MANIFESTATIONS POUR L'AVENIR



ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)



28 juin 2017..... Les ventes d'insecticides néonicotinoïdes ont connu une hausse de 4% en France entre 2013 et 2015, selon les chiffres du ministère de l'agriculture, obtenus par l'Union nationale de l'agriculture française (UNAF). Cette augmentation est paradoxale : un moratoire européen restreint en effet, depuis décembre 2013, l'usage de trois des sept molécules de cette famille de substances. Selon l'UNAF, les usages de certaines d'entre elles, interdits en Europe, se sont reportés sur le thiaclopride, dont l'utilisation a été multipliée par 2,5. Les ventes de thiaclopride, massivement utilisé dans les cultures du maïs, ont ainsi bondi de 41 tonnes en 2013 à 105,9 tonnes en 2015 (+ 158%).

28 juin 2017..... La betterave en danger : la betterave a perdu. Nicolas Hulot a gagné. Ce fut un conflit homérique. Il a duré trois heures. Il prouve qu'on ne rigole pas avec l'écologie, chez Macron 1er. Pour défendre les betteraves et des tas d'autres légumes, fruits et céréales contre leurs affreux prédateurs, les agriculteurs les aspergent de pesticides particulièrement méchants, dits «néonicotinoïdes ». Certes, ils zigouillent au passage les abeilles, mais on n'a pas trouvé mieux, prétendent-ils. Pour protéger (quelle idée !) les abeilles, une loi a été votée voilà deux ans, qui prévoit qu'à partir du 1er septembre 2018 (il faut bien écouler les stocks) les néonicotinoïdes seront interdits (mais tous les autres pesticides resteront autorisés). Le 26 juin au matin sur RMC, Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, explique que, bon, la loi, ça va, ça vient, et qu'il signera des dérogations. Emoi des apiculteurs, des écolos, de Delphine Batho (à l'origine de la loi), de Nicolas Hulot. «Dès lors que la santé est mise en cause, je ne veux faire aucune concession», lâche-t-il. Trois heures plus tard, communiqué du Premier ministre donnant tort à Travert. Ce fut le premier «bras de fer» sur l'écologie, commentent les médias. Le «premier gros couac ». D'accord, l'écologie n'a pas avancé, mais Hulot n'a pas reculé: c'est déjà une victoire. Et, du coup, il n'a pas démissionné: c'en est une autre ! Quand il devra donner le feu vert pour le démarrage de l'EPR de Flamanville, dont la cuve et le couvercle présentent des malfaçons, ce sera une autre paire de manches.

30 juin 2017..... Ce sont peut-être les derniers clous dans le cercueil des néonicotinoïdes. Deux études, l'une britannique, l'autre canadienne publiées par la revue Science, éteignent les derniers doutes qui pouvaient subsister sur les dégâts causés par ces nouvelles générations d'insecticides agricoles sur les pollinisateurs. Les deux nouvelles études montrent une survie réduite des butineuses, une fertilité diminuée et une mortalité hivernale augmentée des colonies d'abeilles domestiques exposées en conditions réelles à deux néonicotinoïdes, le thiaméthoxame et le clothianidine. Les observations menées sur les pollinisateurs sauvages montrent des effets délétères plus marqués. La première expérience a été menée sur onze sites différents répartis dans trois pays (Allemagne, Royaume-Uni et Hongrie). Sur chaque site, trois exploitations agricoles ont mis en culture du colza. Deux exploitations ont traité au néonicotinoïde et la dernière, exploitation témoin, n'a pas été traitée. C'est la plus vaste expérience en plein champ menée à ce jour. L'état de santé de trois espèces de pollinisateurs (abeille domestique, bourdon terrestre et osmie rousse, une espèce d'abeille solitaire) a été suivi pendant un à deux ans. Le résultat global est négatif. Partout, on a fini par observer que les pesticides contaminent d'autres fleurs sauvages et les sols. La seconde étude a été conduite dans deux régions du Canada qui produisent du maïs. Les chercheurs ont travaillé avec des ruchers proches des champs de maïs traités et d'autres éloignés de quelques kilomètres. Les observations ont montré que les colonies proches sont plus exposées aux néonicotinoïdes que les colonies éloignées. Ils ont ensuite cherché à distinguer l'effet de la clothianidine des effets d'autres substances détectées. Ils ont introduit dans une ruche non traitée des abeilles exposées à la substance. Ils ont observé alors que les abeilles exposées avaient une espérance de vie réduite d'un quart et leur comportement différait de celui des individus non exposés, au point de mettre en péril la pérennité de la colonie. Cela peut expliquer le syndrome d'effondrement des colonies.

Octobre 2017..... Le Criigen gagne contre les mensonges de l'industrie : Suite à la publication de leur étude à retentissement en 2012, montrant les effets hautement toxiques du glyphosate, agent actif du Roundup, sur des populations de rats étudiées, les scientifiques du laboratoire indépendant Criigen ont essuyé des accusations nombreuses venant de scientifiques souvent liés aux lobbies industriels et alimentaires. Cinq ans après les faits, le Criigen a gagné sept procès en diffamation contre des scientifiques, des institutions et des médias (Marianne) qui ont relayé des propos mensongers. Ces "marchands de doute" ont en effet pour stratégie de provoquer le doute et de décrédibiliser des études dangereuses pour les intérêts des firmes, et lorsque leurs propos sont condamnés par la justice, plusieurs années après il est trop tard pour réparer les effets de cette controverse sur l'opinion publique. (suite au n°54)

EFFET DE SERRE

Ch15 - CONFERENCE DE MILAN - COP 9

- 7 juillet 2004..... La Commission européenne lance deux procédures d'infraction contre la Grèce et l'Italie pour ne pas lui avoir transmis à temps leur plan national d'allocation des quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Ces plans constituent une étape importante dans la mise en œuvre du système d'échange des quotas d'émission conçu pour permettre à l'Europe de respecter les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto. En revanche, l'exécutif européen annonce qu'il accepte sans réserve les plans présentés par cinq pays, le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, la Slovénie et la Suède. Ceux de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Autriche sont approuvés sous réserve de modifications techniques. Aucun commentaire sur le plan français qui a été reçu à temps pour éviter une procédure d'infraction.
- 18 juillet 2004..... Le riz est l'aliment de base de plus de 3 milliards d'individus, en particulier sur le continent asiatique. C'est aussi la seule céréale qui survive aux inondations. L'ONU a décidé de faire de l'année 2004 l'année internationale du riz, sur le thème "le riz, c'est la vie". Pourtant, un problème s'annonce avec le réchauffement climatique. Une modification du climat risque en effet de peser sur les récoltes des régions tropicales. "Depuis plusieurs années, on sait qu'il y a une baisse du nombre des grains lorsque la température maximale atteint les 34 °C. Cela a été constaté dans certaines régions comme l'Inde ou le Sahel" explique un chercheur spécialiste des cultures en milieu tropical. Dans une ferme expérimentale aux Philippines, on a pu observer, entre 1992 et 2003, que les rendements diminuent de 10% chaque fois que la température nocturne augmente de 1°C pendant la saison sèche. Une deuxième récolte a en effet lieu pendant la saison humide. Le chercheur estime qu'il y a une forte probabilité que l'alerte sur le riz due au réchauffement climatique soit sérieuse, mais la diversité génétique du riz devrait permettre de résoudre ce problème : entre les variétés traditionnelles, les variétés modernes et les variétés hybrides, les experts vont rechercher des riz mieux adaptés de façon à éviter une baisse de production.
- 22 juillet 2004..... En l'absence du Premier ministre, le ministre de l'écologie, Serge Lepeltier, présente le plan climat 2004 (sixième plan depuis 1990). Cette série de mesures est censée permettre à la France de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, comme elle s'y était engagée lors du protocole de Kyoto. Le plan s'intéresse particulièrement aux pollutions induites par le chauffage des bâtiments et par les transports routiers. Cependant, ce plan apparaît vidé de sa substance suite aux arbitrages : sa mesure clé et novatrice, le bonus-malus pour les véhicules les plus polluants est reporté sine die car il dérange le lobby automobile. Les mesures énumérées dans ce plan sont déjà contenues dans la loi sur l'énergie de juin, soit déjà décidées au niveau européen. M. Lepeltier n'a aussi pas obtenu la taxation des agriculteurs utilisant des engrais polluants, recalé cette fois-ci par le lobby agricole. Les Verts réagissent : " Comme le gouvernement nous y a dorénavant habitué en matière environnementale, il y aura un recul et nous savons que le bonus-malus sera au mieux amoindri, au pire supprimé ". Denis Baupin, élu parisien, déplore ce retrait du bonus-malus du plan climat. Corinne Lepage, de son côté, regrette l'absence totale de contenu du Plan Climat : " Une fois de plus, le gouvernement a arbitré contre l'environnement ". Les députés UMP annoncent qu'ils mettront sur pied à l'automne un groupe de travail afin de proposer des mesures incitatives à la construction de véhicules propres.
- 29 juillet 2004..... Dans un communiqué, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) souligne qu'elle sera un des principaux acteurs de la mise en œuvre du plan Climat. L'établissement public subventionne l'acquisition d'équipements utilisant les énergies renouvelables. Il mène des actions de recherche et de sensibilisation du public sur l'effet de serre et les économies d'énergie. Il doit également aider les collectivités à préparer des programmes régionaux et locaux de réduction des consommations d'énergie. Mais voici qu'on apprend début juillet que le gouvernement va amputer de 74 millions d'euros les crédits d'investissements de l'Ademe, ce qui devrait durement impacter le plan Climat. Cette coupe représente 28% des moyens d'action de l'agence.
- Août 2004..... Jean-Pierre Besancenot, directeur de recherche au CNRS et responsable du laboratoire santé et climat de la faculté de médecine de Dijon, présente les pathologies liées au réchauffement climatique prolongé. S'il écarte, pour sa part, le retour au paludisme favorisé par une migration vers le nord des moustiques tropicaux porteurs de parasites, il est préoccupé de l'augmentation de la pollution de l'air. Les taux d'ozone dans la basse atmosphère explosent, il faut s'attendre à une recrudescence des maladies respiratoires. Au premier plan, l'asthme, les allergies au pollen (dues aux déplacements vers le nord des espèces végétales), les bronchiolites et pneumonies (favorisées par les brouillards photo – oxydant qui irritent et intoxiquent les voies respiratoires). Le cœur n'est pas insensible aux températures : quand il fait chaud, notre température interne s'élève et le débit cardiaque augmente. Ainsi, les patients risquent l'insuffisance cardiaque, les infarctus ou les accidents vasculaires cérébraux. On peut s'attendre aussi à une recrudescence des calculs rénaux (coliques néphrétiques au cours ou à la suite des périodes caniculaires) si on oublie de s'hydrater régulièrement. Autres conséquences, l'élévation du nombre de naissances prématurées (dues au stress et à l'inconfort lié à la chaleur), les maladies liées à la plus grande consommation d'alcool et les intoxications dues à la mauvaise conservation des denrées alimentaires.

(suite au numéro 54)



NICOLAS HULOT

ch8 – Vers «En marche»

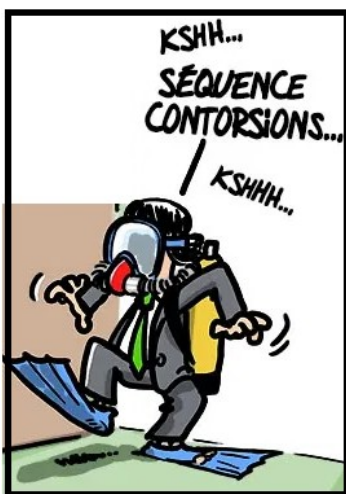
11 décembre 2016..... Depuis sa désignation, début novembre, la campagne de Yannick Jadot n'a pas vraiment commencé. Dans les nouveaux locaux d'EELV à Montreuil (93) qui serviront aussi de siège de campagne, le candidat ne fait que passer entre deux interviews. José Bové dit à son propos : «Il ne démarre pas dans la meilleure situation. Ca va être compliqué pour lui d'être audible ». En effet, le parti EELV termine le quinquennat avec moins d'élus et moins de moyens financiers. Le candidat ne refuse aucune entrevue avec les journalistes, il a été formé à l'école de Greenpeace et c'est un bon client pour eux. «Je veux une écologie de la crédibilité et de la bienveillance » proclame-t-il, lui qui entend sortir de l'écologie culpabilisante. Il sait qu'il n'ira pas au second tour, mais il ambitionne de faire plus de 10% des voix au premier. Un sacré défi pour celui qui est crédité entre 2 et 4% des intentions de vote. Jadot a choisi Alexis Braud, son assistant parlementaire, pour diriger sa campagne. David Cormand, secrétaire national d'EELV, est persuadé que Jadot a toutes les qualités pour émerger, mais il doit construire sa propre histoire : « Nous ne sommes plus en 2009 et il ne doit être ni un héritier de Hulot, ni un sous-Dany. Il faut qu'il s'émancipe et les soutiens viendront ». Quant à Nicolas Hulot, il prend carrément ses distances au prétexte qu'il le connaît très peu : «Je n'ai rien de pertinent ni dans un sens, ni dans l'autre ». Noël Mamère prétend le soutenir mais s'affiche avec Mélenchon, Daniel Cohn-Bendit a le cœur qui balance entre Jadot et Macron car, comme toujours, il ne veut pas créer un second tour Fillon-Le Pen. Avec de tels amis, pas besoins d'ennemis.

14 janvier 2017..... Le philosophe Dominique Bourg s'exprime dans Le Monde à propos de la myopie du Parlement français face à l'urgence écologique : La catastrophe écologique actuellement à l'oeuvre a pour cause essentielle l'incapacité de l'espèce humaine à raisonner sur le long terme, à anticiper les drames à venir. Un rapport des Nations unies a rappelé que, depuis 2000, la consommation de matières premières extraites croît plus vite que le PIB mondial. On assiste à une érosion accélérée de la vie sauvage. En trois ans, la température planétaire moyenne est passée de 0,85 à 1,2°C au-dessus de celle de 1880, et l'Arctique a enregistré des pics à plus de 20°C fin 2016. Toutes choses qui laissent de marbre nos démocraties représentatives, parce que les impacts de ces changements sur nos vies se font encore peu sentir. Alors, comment corriger notre myopie face à l'avenir ? En introduisant dans notre machine démocratique une assemblée du long terme (qui se substituerait peut-être au Sénat), une chambre non représentative pour ne pas retomber dans la défense des intérêts catégoriels. Une assemblée de 200 membres composée pour partie de personnalités aux compétences reconnues, issues des mondes associatif ou académique, et pour une autre de citoyens tirés au sort mais formés aux problématiques du long terme. Cette mixité permettrait d'éviter l'écueil d'une institution trop technocratique. Cette chambre de non-élus aurait pour prérogative principale de veiller, avant la promulgation d'une loi, au respect de deux principes constitutionnels. Le premier principe, nouveau, est d'assurer une gestion concertée de la finitude de la planète. La France pourrait s'imposer au prorata de sa population de ne pas dépasser l'empreinte écologique d'une planète, autrement dit de ne pas consommer plus de ressources que la Terre n'en produit en une année, et de ne pas émettre plus de pollutions que ce qu'autorisent les capacités de traitement du système naturel. Le second principe à faire valoir est de garantir un retour à la création monétaire publique, en permettant à l'Etat d'emprunter directement auprès de la banque centrale et non sur les marchés, et à taux zéro, pour les investissements de long terme. Si un projet de loi entre en contradiction avec ces deux principes, l'assemblée du long terme utiliserait son pouvoir de veto suspensif. Pas plus, elle n'est pas là pour statuer et voter, mais pour inciter le Parlement à débattre à nouveau. Ces idées n'ont rien d'utopiques. D'ici fin janvier, nous rendrons publique avec la Fondation Hulot une méthodologie pour une refonte de la Constitution.

2 février 2017..... Le maire écologiste de Grenoble Éric Piolle propose à Yannick Jadot (EELV), Benoît Hamon (PS) et Jean-Luc Mélenchon (Insoumis) de se rassembler derrière Nicolas Hulot pour l'élection présidentielle. Il fait cette proposition car il souhaite sortir des problèmes d'appareils, mais Hulot a renoncé à se présenter en juillet 2016.

15 février 2017..... Pauvre Nicolas Hulot. En 2002, il souffle la phrase célèbre à Chirac «notre maison brûle et nous regardons ailleurs », puis celui-ci s'empresse ensuite de regarder ailleurs. Vers 2005, Hulot renouvelle l'opération avec Sarkozy qui tolère un Grenelle de l'environnement, puis celui-ci lance un fameux «l'environnement, ça commence à bien faire ». Vers 2007, Hulot remet encore ça avec Hollande pour donner une COP21 médiatique qui est ensuite vide d'engagements concrets. Aujourd'hui, Hulot constate que l'écologie est quasi absente de la campagne présidentielle : «Les partis politiques négligent la réalité d'un monde fini et tiennent l'écologie en marge de leur programme ». Fillon s'éclate en Formule1. Macron déclare que si son mouvement est écologiste, ce n'est pas parce qu'il veut bloquer le progrès mais par fraternité avec ses semblables. Marine Le Pen verdit son programme en claironnant que l'écologie doit être patriote mais pas punitive. Ces trois là sont en tête des sondages et représentent 65% des intentions de vote. Jadot, lui, est transparent (moins de 2% des intentions). Les Verts EELV finiront peut-être un jour par se demander pourquoi ils en sont là après 33 ans d'écologie politicienne. Hulot reconnaît cependant qu'à gauche quelque chose se dessine. Benoît Hamon finit par embrasser la cause écolo et tente d'y convertir ses apparatchiks et ses électeurs.

Mélenchon, aussi, avec sa planification écologique. Pendant ce temps-là, les écolos de Négawatt publient le scénario qu'ils peaufinent pour imaginer comment la France pourrait tourner avec 100% d'énergies renouvelables en 2050. Il faudra alors revoir radicalement comment circuler, se loger, travailler.



FESSENHEIM

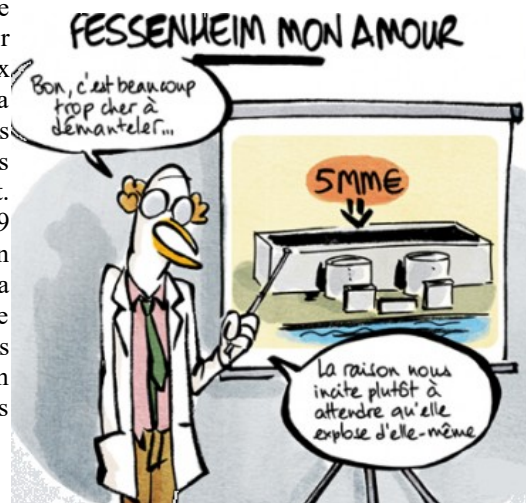
ch5- C'est pour quand ? (suite)

3 février 2019..... Un an après avoir engagé les réflexions sur l'après Fessenheim, élus et responsables territoriaux alsaciens et allemands ont signé avec François de Rugy, ministre de l'écologie, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État, et Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF, une déclaration d'intention pour la réalisation d'un projet d'avenir. Celui-ci reprend les quatre axes de travail déjà évoqués par Sébastien Lecornu, précédent secrétaire d'État du ministère : reconversion économique, amélioration des dessertes, transition énergétique et innovations. Le programme n'est toujours pas assorti d'un engagement budgétaire ferme de la part de l'État. Les pouvoirs publics s'engagent cependant à soutenir les 30 projets les plus avancés à hauteur de 20 millions d'euros, venant s'ajouter aux 10 millions du fonds d'amorçage, déjà annoncé. La ligne ferroviaire Colmar-Neuf-Brisach devrait notamment être modernisée et le port Rhéna de Colmar va voir ses équipements renforcés. La zone d'activité de 200 ha située au nord de la centrale ne sera, quant à elle, commercialisée qu'à compter de 2021, à l'issue des études environnementales en cours. Une zone franche expérimentale, avec élaboration d'un régime fiscal et social spécifique, devrait y voir le jour, gérée par une société d'économie mixte incluant les collectivités allemandes. EDF a, de son côté, annoncé des engagements pour 13 milliards d'euros : participation à la cellule d'accompagnement des salariés des entreprises sous-traitantes, fonds d'investissement à destination des entreprises locales, création d'un hub d'innovation sur les énergies bas-carbone et implantation d'un centre de démantèlement des pièces métalliques (radioactives) des centrales nucléaires (qui déplaît aux voisins allemands). Si les élus locaux saluent les projets, ils restent sur leur faim quant aux réels engagements apportés par l'État. On en reste aux déclarations d'intention.

22 février 2019..... L'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la mise à l'arrêt volontaire de la fonction de refroidissement du réacteur 1 après les opérations de rechargement de combustible. Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim est à l'arrêt depuis le 19 janvier 2019, dans le cadre d'une opération programmée de rechargement du combustible et de maintenance des installations. Le rechargement du combustible s'est achevé jeudi 21 février 2019. Dans cet état du réacteur, la cuve est encore ouverte, la réaction nucléaire n'a pas débuté, la puissance résiduelle du combustible est faible et le refroidissement du cœur est assuré par circulation d'eau par le système de refroidissement du réacteur à l'arrêt (RRA). Le 22 février 2019, lors d'une opération de nettoyage du fond de la piscine du réacteur, le robot de nettoyage a chuté dans la cuve et a été entraîné au niveau d'une tuyauterie de refroidissement de la cuve du réacteur, où il a été immobilisé par sa corde d'attache. Le retrait du robot a nécessité l'arrêt, pendant 13 minutes, de la pompe assurant la circulation d'eau de refroidissement du cœur du réacteur. L'arrêt de cette pompe lorsque le combustible est en cuve est contraire aux spécifications techniques d'exploitation. Durant l'événement, la température de l'eau de refroidissement du cœur du réacteur n'a pas évolué significativement, compte tenu du fait que le réacteur était à l'arrêt depuis plusieurs semaines et que la puissance résiduelle à évacuer était très limitée. Cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté de l'installation, compte tenu de la durée limitée de l'arrêt du système de refroidissement. Cependant, les conséquences potentielles auraient pu conduire à l'indisponibilité du circuit RRA sur une durée nécessitant alors l'engagement des procédures incidentelles de mise en œuvre de moyens de secours de refroidissement du cœur du réacteur. Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES). Une inspection de l'ASN a été diligentée sur site le 26 février 2019 pour examiner de manière plus précise les circonstances de cet événement.

12 mars 2019..... L'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif relatif à la détection tardive de l'indisponibilité d'un matériel d'instrumentation du système de surveillance du flux neutronique du réacteur 1. Les « chaînes de niveau puissance » ont pour rôle de mesurer les flux neutroniques lorsque le réacteur est en fonctionnement. Les mesures de ces chaînes servent à surveiller le flux neutronique ainsi qu'à arrêter automatiquement le réacteur en cas d'augmentation anormale du flux neutronique. Le 11 mars 2019, l'exploitant de la centrale de Fessenheim a détecté qu'une chaîne de niveau puissance indiquait une valeur différente des trois autres chaînes similaires qui comportent le réacteur. Un mauvais branchement d'un équipement est à l'origine de ce dysfonctionnement. Rétrospectivement, il s'avère que cette chaîne était indisponible depuis le 9 mars 2019. Dès la détection de l'écart, l'exploitant a procédé à la remise en conformité du branchement. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté de l'installation compte tenu de la présence d'autres chaînes de mesure qui auraient permis d'arrêter automatiquement le réacteur en cas d'augmentation du flux de neutron. Toutefois, compte tenu de sa détection tardive, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

(Suite au numéro 54)



Rappel de quelques éléments du passé concernant les élections régionales et départementales du passé (1ère partie)

1 mai 2016..... Fabrice Nicolino : Fonte des subventions aux associations environnementales, la droite éternelle recharge son fusil. Faut pas les pousser, les petits gars de Sarkozy. De la Somme à l'Isère en passant par l'Auvergne, les nouveaux élus de droite sont en train d'étriper, avec leurs copains chasseurs, les vieilles associations de protection de la nature. Feu à volonté ! Tu vas voir le lien, mais il va falloir attendre deux minutes. D'abord, les chasseurs : Les partis de droite, jusqu'au Front, les partis de gauche, jusqu'au PCF, leur fond une lèche de tous les instants. Surtout au moment des régionales,. Quand on commence à compter ses picaillons, Or, le merveilleux mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a connu plusieurs saisons de gloire : 32 élus dans 17 régions françaises en 1998, près de 7% aux européennes de 1999, 4,23% pour l'inoubliable Saint-Josse à la présidentielle de 2002. A l'automne passé, on se bat au couteau pour obtenir des ralliements de chasseurs, au moment de la constitution des listes pour les régionales. Le PS n'a jamais réussi le grand écart entre le besoin des voix vertes et le soutien aux flingots, malgré l'existence – par exemple – d'un ci-devant «monsieur chasse » socialo, François Patriat, l'actuel lobbyiste prochasse de l'Assemblée- le député socialiste Philippe Plisson - ne fait pas le poids, que c'en est affreux. Mais Rousset, le rusé président d'Aquitaine-Poitou, a tout de même réussi à attirer à lui la plupart des grandes fédérations de chasse de son coin. La droite, de son côté, fait carton plein depuis près de dix ans grâce aux ossements de CPNT, devenu riquiqui. Elle est ainsi parvenue à placer l'immense Frédéric Nihous, président en titre de CPNT, sur la liste de Xavier Bertrand dans le Nord. Quant au FN, il a réussi un beau coup lui aussi en récupérant sur ses listes l'ancien président de la fédération de chasse de l'Aisne, Paul-Henry Hansen Catta. L'excellent homme jouait naguère les écologistes, essayant même d'entrer - il était alors rédacteur en chef du Saint-Hubert, revue créée pour «protéger» la chasse - dans l'association Journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie (JNE). :Passons aux provisoires conséquences de ce charmant tableau. Les régionales sont passées, et la droite se sent pousser des ailes. La haine éclatante d'une partie des chasseurs - ceux qui .gueulent, ceux qui passent à la tôle, ceux qui engluent les branches pour bouffer du piaf - envers les associations de protection de la nature est comaque (traduction : elle est forte). C'est du lourd, crois-moi. Premier signal :la baie de Somme. Depuis 1986, Picardie Nature (picardie-nature.org) surveille et protège les phoques veaux-marins, initiant des milliers de touristes à leur observation sur les bancs de sable. Mais la baie, c'est en Somme, et le département est devenu sarkozyste en 2015. Il versait jusque-là 60 000 euros de subvention à Picardie Nature, mais n'en filera que 16 000 cette année, et zéro en 2017. Le conseil régional, gagné par notre bien-aimé Xavier Bertrand, pourrait suivre le généreux mouvement. Déclaration d'un Guy Harlé d'Ophove, nouveau président de la commission Environnement à la Région : «Pour sauver un phoque; cela coûte 10 000 euros [le chiffre est totalement bidon]. Ne croyez-vous pas qu'il faudrait laisser faire la nature ? Quand l'homme se mêle de protéger une espèce en particulier, il la dérègle.» Deuxième avertissement en Isère, passée à droite après les élections départementales d'avril 2015. La Maison de la nature et de l'environnement. de l'Isère (MNEI) - elle héberge à Grenoble une trentaine d'associations, fait vivre une médiathèque et anime quantité d'activités - est dans le viseur : Elle recevait, en 2015, 120 000 euros de subventions et n'en aura plus cette année que 18 000. Va-t-elle crever comme tant de renards au coin du bois ? Enfin, le splendide Écopôle du Forez est menacé par le cher ange Laurent Wauquiez, nouveau président de droite de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le site Écopôle du Forez est au départ une ancienne gravière, que Raymond Faure et l'association Frapna ont étendue sur plus de 500 hectares le long de la Loire. Wauquiez vient de décider une énorme diminution des subventions accordées aux huit Frapna départementales de la Région. Certains parlent de moins 50%. Attention, ceci n'est pas un soutien - plutôt crever - aux socialos. Mais on a le droit de réfléchir une seconde au retour de la droite au pouvoir après 2017. Putain, on va prendre cher.

6 juin 2016..... Les conseillères régionales du groupe Rassemblement citoyen écologiste solidaire (RCES), Myriam Laïdouni-Denis et Corinne Morel Darleux, déposent devant le tribunal administratif de Lyon un recours pour excès de pouvoir demandant l'annulation du budget 2016 de la région Auvergne Rhône-Alpes dont l'autorisation de programme de 4,7 millions d'euros pour le projet privé Center parcs de la société "Pierre et vacances" à Roybon en Isère. Les conseillères régionales soulignent plusieurs irrégularités et notamment des atteintes aux droits des élus avec violation du droit d'amendement, violation du droit à l'information, financement d'un projet illégal et conflit d'intérêts. En attendant le jugement au fond, elles ont également demandé la suspension de ce budget par le biais d'un recours en référé suspension. L'audience aura lieu le 20 juin, la décision sur l'urgence sera connue dans les jours à venir. Une nouvelle audience aura lieu pour juger le fond du dossier.

